



Label AÉRONAUTIQUE



Ce label est proposé à des élèves qui ne sont pas dans des formations aéronautiques mais dans des formations connexes et qui souhaitent travailler dans la filière aéronautique et spatiale.
Ce label est remis à l'issue de son cycle en respectant les critères présentés ci-dessous.



1. Motivation

Etre attiré(e) par le secteur aéronautique et spatial.
Etre également volontaire et motivé(e).



A noter...

Le comportement au cours de son cycle (bac pro ou BTS) devra être irréprochable.



3. Découverte

Participer à des salons, des visites d'entreprises ou des rencontres professionnelles, à l'initiative du campus.



5. Formation

Durant les 3 ans, suivre une formation de 5 jours au maximum sur la qualité, les facteurs humains.



2. Parcours BIA

S'engager dans un parcours BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique).



BTS

Pour un étudiant en BTS, la période de stage en secteur aéronautique doit être de 4 semaines sur les 8.



4. Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Réaliser 8 semaines sur les 22 semaines de PFMP dans une entreprise aéronautique (ou un sous traitant du secteur).



Formations concernées par le label aéronautique

Pour le lycée des métiers Sud-Périgord

Hélène DUC – Bergerac



Bac pro technicien chaudronnerie industrielle

Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés



Seuls les établissements du campus peuvent prétendre à ce dispositif